

L'an 2026 et le 27 avril à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Délibération N° 27-04-2026 / N°17

Etaient présents les membres en exercice : 89

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Christophe Ansquin, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuille, François Level, Frédéric Jonard, Patrick Zakrent, David Dubois, Pascal Glavieux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Arnould Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Christophe Beaumont, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Thomas Bonnelle, Christophe Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, Ludovic Duriez, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 3

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 101

Absents excusés : René Pruvost, Xavier Jacquemont, Roland Descamps, Eric Caron, Alain Traisnel, Dominique Coppin, Christian Boucly, Serge Leu, François Coquart.

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Simon Guillemant suppléé par Fabrice Hermant, Muriel Sergier suppléée par Philippe Bouchind'homme

Absents : Patrick Roblot, Christophe Rose, Jean-Luc Leuiller, Guy Vasseur, Jean-Louis Cauvet

Absents ayant donné procuration : Mathieu Louis ayant donné procuration à Sophie Cossart, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Alain Debureaux, Michel Petit ayant donné à Thomas Bonnelle, Dominique Verdel ayant donné procuration à Marie Bernard, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Martine Gérard, ayant donné procuration à Catherine Libessart, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Dufay

Commande Publique : Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres

Vu l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel la Commission d'Appel d'Offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code,

Vu l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que pour les communes de plus de 3 500 habitants, la Commission d'Appel d'Offres doit être composée en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Vu les articles R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°16 en date du 27 Avril 2026 fixant les conditions de dépôt des listes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'à la suite des élections communautaires il convient de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat,

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant que l'élection des membres élus de la Commission d'Appel d'Offres doit avoir lieu à bulletin secret (sauf si le conseil communautaire en décide autrement à l'unanimité),

Après appel de candidature, les deux listes suivantes sont déposées :

LISTE A			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
Tétu	Harold	Carton	Philippe
Bricout	Damien	Lefebvre	Guillaume
Bonnelle	Thomas	Douchet	Arnaud
Dufay	Jean-Marie	Cuisinier	Christophe
Nicolle	Gérard	Larivière	Anne-Sophie
LISTE B			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
Varoqui	Jean-François	Thilliez	Arnould
Delassus	Francis	Bellengier	Julien
Louis	Mathieu	Capron	Nicolas

Après avoir rappelé que cette commission est présidée de droit par Monsieur Seroux, Président de la Communauté de Communes, le conseil communautaire a procédé par vote à bulletin secret à l'élection de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, selon les dispositions précitées :

Résultats de l'élection :

Nombre de votants : 101

Nombre de nul : 1

Suffrages exprimés : 100

Poste à pourvoir : 10

Quotient électoral : $100/10 = 10$

La liste A obtient 3 sièges de titulaire et 3 sièges de suppléant avec 59 voix

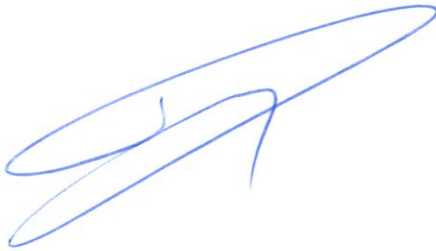
La liste B obtient 2 sièges de titulaire et 2 sièges de suppléant avec 41 voix

Est élu à la représentation proportionnelle la liste suivante :

LISTE ELUE			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
Tétu	Harold	Carton	Philippe
Bricout	Damien	Lefebvre	Guillaume
Bonnelle	Thomas	Douchet	Arnaud
Varoqui	Jean-François	Thilliez	Arnould
Delassus	Francis	Bellengier	Julien

Le secrétaire de séance

Jean-Marie Dufay



Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 07/05/2026 et publication ou notification du 07/05/2026

